



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA  
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU VENDREDI 05 JUILLET 2019**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD**  
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

**AFFAIRE N° 15-20190705**

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT  
EN VERTU DES DELEGATIONS DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE MARCHES PUBLICS –  
MARCHES ET AVENANTS SIGNES**

L'an deux mille dix-neuf, le cinq du mois de juillet à neuf heures et trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12<sup>ème</sup> km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 28 juin 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

**NOTA :**

*Nombre de conseillers  
en exercice : 48*

*Présents : 31  
Absents représentés : 10  
Absents : 07*

**ETAIENT PRESENTS**

**- Commune du Tampon -**

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Pierre ROBERT, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Anissa LOCATE, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Marie France RIVIERE, François ROUSSETY, Marcelin THELIS.

Colette FONTAINE.

**- Commune de Saint-Joseph -**

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Raymonde VIENNE.

**- Commune de l'Entre-Deux –**

André DUPREY, Bachil VALY.

**- Commune de Saint-Philippe –**

Clarita TURPIN.

## **REPRESENTES-PROCURATION**

### **- Commune du Tampon -**

Emmanuelle HOARAU (*représentée par Denise BOUTET TSANG CHUN SZE*), Jessica SELIER (*représentée par Mimose DIJOUX RIVIERE*), Catherine TURPIN (*représentée par Albert GASTRIN*).

### **- Commune de Saint-Joseph -**

Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Axel VIENNE*), Gilberte GERARD (*représentée par Jean Daniel LEBON*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Henri-Claude HUET*), Rose Andrée MUSSARD (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Henri-Claude YEBO (*représenté par Inelda BAUSSILLON*).

### **- Commune de l'Entre-Deux -**

Isabelle PARIS GROSSET (*représentée par Bachil VALY*).

### **- Commune de Saint-Philippe -**

Olivier RIVIERE (*représenté par Clarita TURPIN*).

## **ETAIENT ABSENTS**

### **- Commune du Tampon -**

Monique BENARD-DESLAIS.

Jean-Jacques VLODY.

### **- Commune de Saint-Joseph -**

Marie-Jo LEBON.

Alin GUEZELLO, Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

**AFFAIRE N° 15-20190705**

**COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT EN VERTU DES  
DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN MATIERE DE MARCHES  
PUBLICS – MARCHES ET AVENANTS SIGNES**

Le Président informe l'Assemblée, conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, des attributions qu'il a exercées sur la période allant du mois de novembre 2018 au mois de mai 2019, en application des délégations reçues par les délibérations du Conseil Communautaire n° 4 du 23 avril 2014, n° 30 du 29 août 2014, n° 08-20170811 du 11 août 2017 et n° 12-20170922 du 22 septembre 2017.

**I. Les marchés signés par le Président par délégation du Conseil communautaire**

La liste des marchés signés par le Président en application des délégations reçues par les délibérations du Conseil communautaire n° 4 du 23 avril 2014, n° 30 du 29 août 2014, n° 08-20170811 du 11 août 2017 et n° 12-20170922 du 22 septembre 2017 figure dans un tableau annexé ci-après.

**II. Les avenants signés par le Président par délégation du Conseil communautaire**

La liste des avenants signés par le Président en application des délégations reçues par les délibérations du Conseil Communautaire n° 4 du 23 avril 2014, n° 30 du 29 août 2014, n° 08-20170811 du 11 août 2017 et n° 12-20170922 du 22 septembre 2017 figure dans un tableau annexé ci-après.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- de prendre acte et d'approuver le compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière de marchés publics,
- d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

## DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**Le Conseil,**

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,**

- **prend acte et approuve le compte-rendu des décisions prises par le Président en vertu des délégations du Conseil communautaire en matière de marchés publics,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire,**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.**

**Abstention : 00**

**Contre : 00**

**Pour : 41**

**POUR EXTRAIT CONFORME,  
Le Président de la CASUD,**



**André THIEN AH KOON**

